PROCÈS-VERBAL

MARDI, 15 mars 1955.

Conformément à l'ajournement et à l'avis de convocation, le Comité spécial d'enquête sur le trafic des drogues narcotiques au Canada se réunit à 10 h. 30 du matin.

Présents: Les honorables sénateurs Reid, président; Baird, Gershaw, Grant, Hodges, Horner, Howden, Léger, Quinn, Stambaugh, Turgeon et Veniot—12.

Aussi présents: Les sténographes officiels du Sénat.

L'honorable Paul Martin, ministre de la Santé national et du Bien-être social, donne lecture d'une déclaration préparée et est interrogé par des membres du Comité.

Sont déposés les documents suivants:

Opium and Narcotic Laws of the United States.

The Dangerous Drugs Act for the United Kingdom.

The Mental Hygiene Act, Saskatchewan.

The Narcotic Drug Addicts Act, Manitoba.

The Mental Hospitals Act, Ontario.

The Private Sanataria Act, Ontario.

The Psychiatric Hospitals Act, Ontario.

The Provincial Hospital Act. New Brunswick.

The Narcotic Drug Addicts Act, Nova Scotia.

The Mental Diseases Act, Alberta.

Sur la proposition de l'honorable sénateur Turgeon, il est résolu que les services de M. A. H. Lieff, c.r., d'Ottawa (Ont.), soient retenus à titre de conseiller juridique du Comité.

A midi et 30 minutes, le Comité s'ajourne pour se réunir de nouveau le mardi 22 mars, à 10 h. 30 du matin.

Certifié conforme.

Le sous-chef de la division des comités, JOHN A. HINDS.